

## 74<sup>e</sup> séance

### PROTECTION DES LOGEMENTS CONTRE L'OCCUPATION ILLICITE

#### Proposition de loi visant à protéger les logements contre l'occupation illicite

*Texte adopté par la commission - n° 491*

#### Après l'article 5

#### (amendements appelés par priorité) (suite)

**Amendement n° 68** présenté par Mme Perrine Goulet.

Après l'article 5, insérer l'article suivant :

L'article L. 411-1 du code des procédures civiles d'exécution est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Lorsque l'expulsion est susceptible de concerner des personnes mineures, le juge saisit le service social territorialement compétent. »

**Amendement n° 160** présenté par M. Gonzalez, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu.

Après l'article 5, insérer l'article suivant :

Le second alinéa de l'article L. 412-1 du code des procédures civiles d'exécution est complété par les mots : « , manœuvres ou contraintes. »

*Amendements identiques :*

**Amendements n° 156** présenté par M. Piquemal, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter et n° 199 présenté par M. Taché, M. Bayou, Mme Chatelain, Mme Sebaihi, Mme Pasquini, Mme Laernoës, M. Fournier, Mme Arrighi, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, M. Lucas, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Taillé-Polain et M. Thierry.

Après l'article 5, insérer l'article suivant :

L'article L. 412-1 du code des procédures civiles d'exécution est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« La saisine de la commission de médiation départementale par le demandeur, après la délivrance du jugement d'expulsion et lorsqu'il est devenu exécutoire, suspend les effets du commandement de quitter les lieux jusqu'à la réception par le demandeur de la décision de la commission. »

**Amendement n° 137** présenté par M. Loubet, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Marchio, Mme Martinez,

Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu.

Après l'article 5, insérer l'article suivant :

Le premier alinéa de l'article L. 412-3 du code des procédures civiles d'exécution est ainsi modifié :

1° Les mots : « des délais renouvelables » sont remplacés par les mots : « un seul délai renouvelable à durée raisonnable » ;

2° Les mots : « chaque fois que » sont remplacés par le mot : « quand » ;

3° Est ajoutée une phrase ainsi rédigée : « Le juge peut refuser d'accorder un délai renouvelable s'il est établi que l'occupant sans droit ni titre n'a pas effectué une démarche effective en vue de son relogement ; la situation du bailleur, au cas par cas, doit aussi être prise en compte. »

**Amendement n° 96** présenté par Mme Simonnet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

Après l'article 5, insérer l'article suivant :

L'article L. 412-6 du code des procédures civiles d'exécution est ainsi modifié :

1° Au premier alinéa, les mots : « du 1<sup>er</sup> novembre de chaque année jusqu'au 31 mars de l'année suivante, à moins que le relogement des intéressés » sont remplacés par les mots : « de la décision de la commission de médiation prévue à l'article L. 441-2-3 du code de la construction et de l'habitation qui reconnaît l'occupant prioritaire et devant se voir attribuer un logement ou un hébergement en urgence, jusqu'à ce que ce relogement ou cet hébergement » ;

2° Les deuxième et dernier alinéas sont supprimés.

**Amendement n° 124** présenté par M. Chenu, Mme Auzanot, M. Allisio, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinay, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon,

M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu.

Après l'article 5, insérer l'article suivant :

L'article L. 412-6 du code des procédures civiles d'exécution est ainsi modifié :

1° Au deuxième alinéa, les mots : « dans le domicile d'autrui » sont supprimés ;

2° Le dernier alinéa est supprimé.

**Amendement n° 89** présenté par Mme Simonnet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

Après l'article 5, insérer l'article suivant :

L'article L. 412-6 du code des procédures civiles d'exécution est ainsi modifié :

1° Au deuxième alinéa, après le mot : « autrui », sont insérés les mots « , au sens du lieu habituel d'habitation, » ;

2° Le dernier alinéa est supprimé.

**Amendement n° 79** présenté par M. Peu, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier, M. William et M. Wulfranc.

Après l'article 5, insérer l'article suivant :

Le dernier alinéa de l'article L. 412-6 du code des procédures civiles d'exécution est supprimé.

**Amendement n° 138** présenté par M. Gonzalez, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinay, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon,

Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverner, M. Tivoli et M. Villedieu.

Après l'article 5, insérer l'article suivant :

Le deuxième alinéa de l'article L. 412-6 du code des procédures civiles d'exécution est complété par les mots : « ou lorsque les personnes concernées ont déjà bénéficié une fois de ce sursis lors de la même procédure ».

**Amendement n° 93** présenté par Mme Simonnet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre- noir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

Après l'article 5, insérer l'article suivant :

Après l'article L. 412-6 du code des procédures civiles d'exécution, il est inséré un article L. 412-6-1 ainsi rédigé :

« *Art. L. 412-6-1.* – Aucun concours de la force publique ne peut être accordé lorsque la personne qui est visée par la procédure d'expulsion locative mentionnée aux articles L. 412-1 à L. 412-6, L. 611-1, L. 621-4, L. 631-6 et L. 641-8, et qui ne serait pas en mesure d'accéder à un logement par ses propres moyens ou de s'y maintenir, n'a pas obtenu de proposition de relogement adaptée à ses besoins et à ses capacités. »

**Amendement n° 94** présenté par M. Piquemal, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin,

M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre- noir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

Après l'article 5, insérer l'article suivant :

L'article L. 412-7 du code des procédures civiles d'exécution est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Les dispositions des articles L. 412-3 à L. 412-6 ne sont également pas applicables aux occupants de locaux situés dans les zones mentionnées au premier alinéa de l'article 18 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 dans le cas où un contrôle confirme la dérogation du propriétaire aux dispositions mentionnées au I de l'article 140 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique. »

**Amendement n° 111** présenté par M. Berteloot, M. Barthès, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverner, M. Tivoli et M. Villedieu.

Après l'article 5, insérer l'article suivant :

Le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'état du nombre des logements illégalement occupés sur notre territoire, ainsi qu'un bilan chiffré sur le montant total des préjudices subis par les propriétaires.

**Amendement n° 118** présenté par M. Berteloot, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux,

M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu.

Après l'article 5, insérer l'article suivant :

Le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur le montant des préjudices totaux subis par les propriétaires victimes d'occupation illégale, afin de mettre en place un fonds national de garantie, géré par la Caisse des dépôts et consignations, pour soutenir financièrement les propriétaires lésés.

#### Article 1<sup>er</sup> A (nouveau)

- ① Le titre I<sup>er</sup> du livre III du code pénal est complété par un chapitre V ainsi rédigé :
- ② « CHAPITRE V
- ③ « DE L'OCCUPATION FRAUDULEUSE D'UN IMMEUBLE
- ④ « Art. 315-1. – L'occupation sans droit ni titre, de mauvaise foi, d'un immeuble bâti à usage d'habitation appartenant à un tiers s'apparente à un vol.
- ⑤ « Art. 315-2. – Il incombe au tiers occupant sans droit ni titre de présenter un titre de propriété, un contrat de bail en cours de validité le liant au propriétaire de l'immeuble occupé ou une convention d'occupation à titre gratuit signée par le propriétaire du bien. »

*Amendements identiques :*

**Amendements n° 75** présenté par M. Peu, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier, M. William et M. Wulfranc, n° 84 présenté par Mme Simonnet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter, n° 142 présenté par Mme Brugnera et M. Vuilletet et n° 185 présenté par M. Taché, M. Bayou, Mme Laernoës, M. Fournier, Mme Arrighi, Mme Belluco, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, M. Lucas et M. Peytavie.

Supprimer cet article.

**Amendement n° 163** présenté par Mme Genevard, M. Marleix, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Bazin, Mme Blin, Mme Bonnavard, M. Bony, M. Boucard, M. Bourgeaux, M. Breton, M. Brigand, M. Fabrice Brun, M. Cinieri, M. Ciotti, M. Cordier, Mme Corneloup, Mme D'Intorni, Mme Dalloz, M. Descoeur, M. Di Filippo, M. Dive, M. Dubois, Mme Duby-Muller, M. Dumont, M. Forissier, M. Gaultier, M. Gosselin, Mme Gruet, M. Habert-Dassault, M. Meyer Habib, M. Herbillon, M. Hetzel, M. Juvin, M. Kamardine, M. Le Fur, Mme Louwagie, M. Emmanuel Maquet, Mme Alexandra Martin, Mme Frédérique Meunier, M. Minot, M. Neuder, M. Nury, M. Pauget, Mme Petex-Levet, M. Portier, M. Pradié, Mme Périgault, M. Ray, M. Rolland, M. Schellenberger, M. Seitlinger, Mme Serre, Mme Tabarot, M. Taite, M. Thiériot, Mme Valentin, M. Vatin, M. Vermorel-Marques, M. Jean-Pierre Vigier, M. Vincendet et M. Viry.

Substituer aux alinéas 3 à 5 les quatre alinéas suivants :

« De l'occupation frauduleuse d'un local à usage d'habitation ou à usage économique

« Art. 315-1. – L'introduction ou le maintien dans un local à usage d'habitation ou à usage économique sans être titulaire d'un titre de propriété, d'un contrat de bail ou d'une convention d'occupation avec le propriétaire ou la personne ayant des droits sur le logement, ou sans leur consentement, s'apparente à un vol. Ces faits sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

« Art. 315-2. – Le maintien sans droit ni titre dans un local à usage d'habitation ou à usage économique en violation d'une décision de justice définitive et exécutoire ayant donné lieu à un commandement régulier de quitter les lieux depuis plus de deux mois, est puni de six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende.

« Le présent article n'est pas applicable lorsque l'occupant bénéficie des dispositions prévues à l'article L. 412-6 du code des procédures civiles d'exécution. »

**Sous-amendement n° 205** présenté par M. Piquemal, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« occupation »

le mot :

« habitation ».

**Sous-amendement n° 398** présenté par M. Balanant et M. Mattei.

I. – À la première phrase de l’alinéa 3, après le mot :

« habitation »

insérer les mots :

« , qui n’est pas le domicile d’autrui au sens de l’article 226-4, » .

II. – En conséquence, à la fin de la même phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« , s’apparente à un vol »

les mots :

« est puni d’un an d’emprisonnement et 15 000 euros d’amende. » ;

III. – En conséquence, compléter la seconde phrase du même alinéa par les mots :

« , si les faits ont été commis avec manœuvres, menaces, voies de fait ou contrainte. »

**Sous-amendement n° 206** présenté par Mme Simonnet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud’homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

À la première phrase de l’alinéa 3, substituer au mot :

« titulaire »

le mot :

« détenteur ».

**Sous-amendement n° 209** présenté par M. Piquemal, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Portes, M. Prud’homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

Supprimer la seconde phrase de l’alinéa 3.

**Sous-amendement n° 214** présenté par Mme Simonnet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud’homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

À l’alinéa 4, substituer au mot :

« usage »

le mot :

« activité ».

**Sous-amendement n° 215** présenté par M. Piquemal, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Portes, M. Prud’homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

À l’alinéa 4, substituer aux mots :

« un commandement régulier »

les mots :

« une injonction régulière ».

**Sous-amendement n° 216** présenté par Mme Simonnet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi,

Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« régulier »

le mot :

« fréquent ».

**Sous-amendement n° 399** présenté par M. Balanant et M. Mattei.

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« ou lorsque le juge de l'exécution est saisi sur le fondement de l'article L. 412-3 du même code, jusqu'à la décision rejetant la demande ou à l'expiration des délais accordés par le juge à l'occupant, ou lorsque le logement appartient à un bailleur social ou à une personne morale de droit public. »

**Amendement n° 173** présenté par Mme Genevard, M. Marleix, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Blin, Mme Bonnavard, M. Bony, M. Boucard, M. Bourgeaux, M. Breton, M. Brigand, M. Fabrice Brun, M. Cinieri, M. Ciotti, M. Cordier, Mme Corneloup, Mme D'Intorni, Mme Dalloz, M. Descoeur, M. Di Filippo, M. Dive, M. Dubois, Mme Duby-Muller, M. Dumont, M. Forissier, M. Gaultier, M. Gosselin, Mme Gruet, M. Habert-Dassault, M. Meyer Habib, M. Herbillon, M. Hetzel, M. Juvin, M. Kamardine, M. Le Fur, Mme Louwagie, M. Emmanuel Maquet, Mme Alexandra Martin, Mme Frédérique Meunier, M. Minot, M. Neuder, M. Nury, M. Pauget, Mme Petex-Levet, M. Portier, M. Pradié, Mme Périgault, M. Ray, M. Rolland, M. Schellenberger, M. Seitlinger, Mme Serre, Mme Tabarot, M. Taite, M. Thiériot, Mme Valentin, M. Vatin, M. Vermorel-Marques, M. Jean-Pierre Vigier, M. Vincendet et M. Viry.

Substituer aux alinéas 3 à 5 les quatre alinéas suivants :

« De l'occupation frauduleuse d'un local à usage d'habitation

« *Art. 315-1.* – L'introduction ou le maintien dans un local à usage d'habitation sans être titulaire d'un titre de propriété, d'un contrat de bail ou d'une convention d'occupation avec le propriétaire ou la personne ayant des droits sur le logement ou sans leur consentement, s'apparente à un vol. Ces faits sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

« *Art. 315-2.* – Le maintien sans droit ni titre dans un local à usage d'habitation en violation d'une décision de justice définitive et exécutoire ayant donné lieu à un commandement régulier de quitter les lieux depuis plus de deux mois, est puni de six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende.

« Le présent article n'est pas applicable lorsque l'occupant bénéficie des dispositions prévues à l'article L. 412-6 du code des procédures civiles d'exécution. »

*Sous-amendements identiques :*

**Sous-amendements n° 402** présenté par M. Kasbarian et n° 403 rectifié présenté par M. Midy et les membres du groupe Renaissance.

I. – Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« ou à usage économique »

II. – A la première phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« habitation,

insérer les mots :

« ou à usage économique ».

III. – A l'alinéa 3, substituer aux mots

« s'apparente à un vol. Ces faits sont punis »

les mots :

« est puni ».

**Sous-amendement n° 401** présenté par M. Bazin.

I. – À la première phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« usage »,

insérer les mots :

« , au moins partiel, ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 4, après le mot :

« usage »,

insérer les mots :

« , au moins partiel, ».

**Sous-amendement n° 397** présenté par M. Balanant et M. Mattei.

I. – À la première phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« habitation »,

insérer les mots :

« , qui n'est pas le domicile d'autrui au sens de l'article 226-4, ».

II. – En conséquence, à la fin de la même phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« , s'apparente à un vol »

les mots :

« est puni d'un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende ».

III. – En conséquence, compléter la seconde phrase du même alinéa par les mots :

« , si les faits ont été commis avec manœuvres, menaces, voies de fait ou contrainte ».

**Sous-amendement n° 400** présenté par M. Balanant et M. Mattei.

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« ou lorsque le juge de l'exécution est saisi sur le fondement de l'article L. 412-3 du même code, jusqu'à la décision rejetant la demande ou à l'expiration des délais accordés par le juge à l'occupant, ou lorsque le logement appartient à un bailleur social ou à une personne morale de droit public ».

*Annexes***DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI  
DE FINANCEMENT  
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, transmis par Mme la Première ministre, un projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2023, considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en application de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, en nouvelle lecture.

Ce projet de loi de financement de la sécurité sociale, n° 587, est renvoyé à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

**DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI**

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Jean-Pierre Taite et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à renforcer l'équilibre des relations contractuelles entre constructeurs et distributeurs automobiles.

Cette proposition de loi, n° 534, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Charles Fournier et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi pour une chasse plus respectueuse de la nature et de ses usages.

Cette proposition de loi, n° 535, est renvoyée à la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi portant renforcement des pouvoirs de la police municipale.

Cette proposition de loi, n° 536, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Nicolas Forissier, une proposition de loi visant à garantir l'accès aux examens du permis de conduire, partout, pour tous.

Cette proposition de loi, n° 537, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Jean-Carles Grelier, une proposition de loi visant à protéger les droits des enfants mineurs dans le cadre d'une séparation d'un couple non marié.

Cette proposition de loi, n° 538, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de Mme Véronique Besse et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à baisser la taxe sur la valeur ajoutée à 5,5 % pour les dépenses d'électricité et de gaz des foyers.

Cette proposition de loi, n° 539, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de Mme Christelle D'Intorni, une proposition de loi visant à faciliter la lutte contre les dépôts sauvages de déchets.

Cette proposition de loi, n° 540, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Maxime Minot et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à rendre transparentes les origines de production et à valoriser le « fabriqué en France ».

Cette proposition de loi, n° 541, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Nicolas Forissier, une proposition de loi visant à garantir la situation économique personnelle des gérants des petites et moyennes entreprises.

Cette proposition de loi, n° 542, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Nicolas Dupont-Aignan et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à appliquer un taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée de 5,5 % aux dépenses d'énergie des ménages.

Cette proposition de loi, n° 543, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Christophe Naegelen, une proposition de loi visant à préserver les ressources en eau des communes.

Cette proposition de loi, n° 544, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de Mme Frédérique Meunier, une proposition de loi visant à réduire les inégalités territoriales pour les ouvertures de casinos.

Cette proposition de loi, n° 545, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Frédéric Falcon, une proposition de loi visant à réintégrer et à indemniser les personnels suspendus soumis à l'obligation vaccinale contre la covid-19.

Cette proposition de loi, n° 546, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de Mme Charlotte Leduc et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à interdire les dispositifs publicitaires numériques et lumineux dans l'espace public et les espaces de transport en commun et à réguler les horaires d'éclairage des enseignes commerciales.

Cette proposition de loi, n° 547, est renvoyée à la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Bruno Studer et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi relative aux atteintes volontaires contre les cyclistes.

Cette proposition de loi, n° 548, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Fabrice Brun et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à aggraver les sanctions pénales applicables pour l'abandon d'animal, l'exercice de sévices graves sur les animaux et la commission d'actes de cruauté envers les animaux, et à favoriser l'adoption d'animaux recueillis.

Cette proposition de loi, n° 549, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de Mme Valérie Bazin-Malgras, une proposition de loi visant à lutter contre les déserts médicaux.

Cette proposition de loi, n° 550, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Roger Chudeau et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à faire respecter le principe de laïcité dans les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche.

Cette proposition de loi, n° 551, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de Mme Laetitia Saint-Paul et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à réduire les inégalités territoriales pour les ouvertures de casinos.

Cette proposition de loi, n° 552, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de Mme Laure Lavalette, une proposition de loi visant à étendre le droit de visite des parlementaires et parlementaires européens élus en France aux établissements sociaux et médico sociaux.

Cette proposition de loi, n° 553, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de Mme Virginie Duby-Muller et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à autoriser l'épandage par drone dans le milieu agricole.

Cette proposition de loi, n° 554, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Bruno Bilde et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à revivifier la représentation politique.

Cette proposition de loi, n° 555, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Sébastien Chenu, une proposition de loi visant à simplifier l'accès à la décharge en responsabilité solidaire.

Cette proposition de loi, n° 556, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Michaël Taverne et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à instituer une présomption de légitime défense pour les membres des forces de l'ordre.

Cette proposition de loi, n° 557, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi visant à alléger le taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux frais d'obsèques.

Cette proposition de loi, n° 558, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi visant à alléger les frais applicables aux successions et aux donations.

Cette proposition de loi, n° 559, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi visant à allonger la conservation des empreintes génétiques dans le cadre d'affaires criminelles.

Cette proposition de loi, n° 560, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi visant à faciliter le contrôle fiscal sur demande des contribuables.



Cette proposition de loi, n° 561, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi visant à protéger 160 000 enfants par an.

Cette proposition de loi, n° 562, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi relative aux nouveaux services de La Poste de facteur numérique sur la base du volontariat.

Cette proposition de loi, n° 563, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi créant un statut d'emploi aux secrétaires de mairie de responsables de l'administration communale.

Cette proposition de loi, n° 564, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi instituant un régime fiscal dérogatoire en Lozère.

Cette proposition de loi, n° 565, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi visant à exonérer fiscalement pendant cinq ans les médecins à la retraite situés en zone sous dotée.

Cette proposition de loi, n° 566, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi visant à supprimer la perte de points pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h hors agglomération.

Cette proposition de loi, n° 567, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi visant à améliorer la retraite des sauveteurs en mer.

Cette proposition de loi, n° 568, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi visant à prévenir et sanctionner la délinquance routière et à améliorer l'accompagnement des victimes de la route et de leurs familles.

Cette proposition de loi, n° 569, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi visant à faire de la diffusion de la propagande électorale un service public non ouvert à la concurrence et assuré en régie par le prestataire du service universel postal.

Cette proposition de loi, n° 570, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi portant diverses mesures relatives à l'institution du Défenseur des droits.

Cette proposition de loi, n° 571, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de loi pour une stratégie nouvelle de cohésion des territoires et d'attractivité durable des territoires ruraux.

Cette proposition de loi, n° 572, est renvoyée à la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de Mme Elsa Faucillon, une proposition de loi visant à protéger les droits fondamentaux des mineurs non accompagnés.

Cette proposition de loi, n° 573, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de Mme Aurore Bergé, une proposition de loi visant à ouvrir le tiers financement à l'État, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

Cette proposition de loi, n° 574, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Frédéric Descrozaille et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à sécuriser l'approvisionnement des Français en produits de grande consommation.

Cette proposition de loi, n° 575, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Sylvain Maillard et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à faciliter la mobilité internationale des alternants, pour un « Erasmus de l'apprentissage ».

Cette proposition de loi, n° 576, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de Mme Corinne Vignon et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à interdire la maltraitance sur les animaux de compagnie par l'utilisation de colliers étranglants et électriques.

Cette proposition de loi, n° 577, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Jean-Philippe Tanguy, une proposition de loi visant à favoriser et inciter les entreprises à augmenter les salaires nets de 10 %.

Cette proposition de loi, n° 578, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Julien Odoul, une proposition de loi visant à faciliter et accélérer l'expulsion à la suite d'une obligation de quitter le territoire français.

Cette proposition de loi, n° 579, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Alexandre Sabatou, une proposition de loi visant à créer un congé de naissance à répartir entre les parents pour une durée totale de douze mois après la naissance de l'enfant ou des enfants.

Cette proposition de loi, n° 580, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Alexandre Sabatou, une proposition de loi visant à faire payer aux vandales, directement aux collectivités territoriales, les dégradations sur le mobilier urbain.

Cette proposition de loi, n° 581, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Dharréville et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à la création d'un statut des accompagnants et accompagnantes d'élèves en situation de handicap.

Cette proposition de loi, n° 582, est renvoyée à la commission des affaires culturelles et de l'éducation, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Sébastien Chenu, une proposition de loi modifiant le calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et invitant le Gouvernement à une refonte de la fiscalité locale.

Cette proposition de loi, n° 583, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Dharréville, une proposition de loi relative à la lutte contre les addictions aux jeux d'argent et de hasard et à la régulation de la publicité pour les paris sportifs en ligne.

Cette proposition de loi, n° 584, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Alexandre Vincendet et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à rendre automatique la rupture du bail qui lie le bénéficiaire d'un logement social locatif à son bailleur dès lors qu'il est reconnu coupable de trafic de stupéfiants ou qu'il héberge en conscience une personne reconnue coupable de trafic de stupéfiants.

Cette proposition de loi, n° 585, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Jérôme Nury, une proposition de loi visant à libérer les projets dans les communes rurales.

Cette proposition de loi, n° 586, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en application de l'article 83 du règlement.

#### DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de résolution visant à maintenir les lignes de desserte fine du territoire, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n°532.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Pierre Morel-À-L'Huissier, une proposition de résolution visant à garantir un accès aux services d'urgence par le transport sanitaire hélicoptère en moins de trente minutes, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n°533.

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de M. Bastien Lachaud et plusieurs de ses collègues, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'effondrement de la médecine pédiatrique en France.

Cette proposition de résolution, n° 588, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

#### DÉPÔT D'UN RAPPORT EN APPLICATION D'UNE LOI

Mme la présidente de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 novembre 2022, de Mme la Première ministre, en application de l'article 8 de la loi n° 2022-272 du 28 février 2022 visant à faire évoluer la gouvernance de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et à créer les instituts régionaux de formation, le rapport du Gouvernement portant sur le respect des principes de la République, et de la laïcité, dans les établissements français à l'étranger.

**MODIFICATIONS À LA COMPOSITION  
DES GROUPES**

*(Journal officiel, Lois et Décrets,  
du 30 novembre 2022)*

**GROUPE HORIZONS ET APPARENTÉS**

(27 membres au lieu de 28)

Supprimer le nom de M. Yannick Favennec-Bécot.

**GROUPE HORIZONS ET APPARENTÉS**

*Apparentés aux termes  
de l'article 19 du Règlement  
(3 au lieu de 2)*

Ajouter le nom de M. Yannick Favennec-Bécot.

## ANALYSE DES SCRUTINS

### Scrutin public n° 644

sur l'amendement n° 137 de M. Loubet après l'article 5 de la proposition de loi visant à protéger les logements contre l'occupation illicite (première lecture).

Nombre de votants : . . . . .	143
Nombre de suffrages exprimés : . . . . .	142
Majorité absolue : . . . . .	72
Pour l'adoption : . . . . .	34
Contre : . . . . .	108

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

#### Groupe Renaissance (170)

*Contre* : 48

M. Pieyre-Alexandre Anglade, M. Jean-Philippe Ardouin, M. Benoît Bordat, Mme Pascale Boyer, Mme Maud Bregeon, M. Anthony Brosse, Mme Anne Brugnera, Mme Émilie Chandler, Mme Mireille Clapot, Mme Laurence Cristol, M. Dominique Da Silva, Mme Nicole Dubré-Chirat, Mme Stella Dupont, M. Jean-Luc Fugit, M. Raphaël Gérard, Mme Olga Givernet, Mme Claire Guichard, M. Philippe Guillemard, Mme Servane Hugues, M. Guillaume Kasbarian, M. Michel Lauzzana, M. Pascal Lavergne, Mme Marie Lebec, M. Mathieu Lefèvre, Mme Patricia Lemoine, M. Louis Margueritte, M. Paul Midy, M. Nicolas Pacquot, Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, M. Patrice Perrot, Mme Anne-Laurence Petel, Mme Michèle Peyron, Mme Béatrice Piron, Mme Stéphanie Rist, M. Jean-François Rousset, M. Lionel Royer-Perreaut, M. Thomas Rudigoz, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Charles Sitzenstuhl, M. Philippe Sorez, M. Bruno Studer, Mme Sarah Tanzilli, M. Jean Terlier, Mme Huguette Tiegna, M. David Valence, M. Stéphane Vojetta, M. Lionel Vuibert et Mme Caroline Yadan.

*Non-votant(s)* : 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

#### Groupe Rassemblement national (89)

*Pour* : 33

M. Christophe Barthès, M. José Beurain, M. Pierrick Berteloot, Mme Sophie Blanc, M. Frédéric Boccaletti, M. Frédéric Cabroler, M. Victor Catteau, M. Roger Chudeau, Mme Caroline Colombier, Mme Annick Cousin, M. Jocelyn Dessigny, Mme Sandrine Dogor-Such, M. Thierry Frappé, Mme Stéphanie Galzy, M. José Gonzalez, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Joris Hébrard, M. Laurent Jacobelli, Mme Christine Loir, M. Philippe Lottiaux, M. Alexandre Loubet, Mme Michèle Martinez, M. Kévin Mauvieux, M. Nicolas Meizonnet, M. Thomas Ménagé, M. Serge Muller, M. Julien Rancoule, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Béatrice Roullaud, Mme Anaïs Sabatini, M. Emeric Salmon et M. Antoine Villedieu.

#### Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)

*Contre* : 18

Mme Ségolène Amiot, M. Sylvain Carrière, Mme Sophia Chikirou, Mme Catherine Couturier, M. Sébastien Delogu, Mme Alma Dufour, M. Emmanuel Fernandes, Mme Sylvie Ferrer, Mme Rachel Keke, M. Antoine Léaument, Mme Sarah Legrain, M. William Martinet, Mme Nathalie Oziol, Mme Mathilde Panot, M. François Piquemal, Mme Danielle Simonnet, Mme Andrée Taurinya et M. Léo Walter.

#### Groupe Les Républicains (62)

*Contre* : 6

Mme Emmanuelle Anthoine, M. Hubert Brigand, Mme Josiane Corneloup, Mme Annie Genevard, M. Éric Pauget et M. Jean-Pierre Vigier.

*Abstention* : 1

M. Patrick Hetzel.

#### Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)

*Contre* : 11

Mme Anne Bergantz, Mme Mathilde Desjonquères, M. Laurent Esquenet-Goxes, Mme Marina Ferrari, M. Bruno Fuchs, Mme Perrine Goulet, M. Éric Martineau, Mme Sophie Mette, M. Hubert Ott, Mme Josy Poueyto et M. Frédéric Zgainski.

*Non-votant(s)* : 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

#### Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)

*Contre* : 8

M. Mickaël Bouloux, M. Elie Califer, M. Stéphane Delautrette, M. Inaki Echaniz, Mme Chantal Jourdan, Mme Fatima Keloua Hachi, M. Gérard Leseul et Mme Cécile Untermaier.

#### Groupe Horizons et apparentés (30)

*Contre* : 7

Mme Béatrice Bellamy, M. François Gernigon, Mme Stéphanie Kochert, M. Didier Lemaire, M. Philippe Pradal, M. Frédéric Valletoux et Mme Anne-Cécile Violland.

#### Groupe Écologiste-NUPES (23)

*Contre* : 7

Mme Christine Arrighi, Mme Cyrielle Chatelain, Mme Marie-Charlotte Garin, M. Jérémie Iordanoff, Mme Francesca Pasquini, Mme Sandra Regol et Mme Sabrina Sebahia.

**Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)***Contre* : 1

M. Frédéric Maillot.

**Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (20)***Contre* : 2

Mme Béatrice Descamps et Mme Estelle Youssouffa.

**Non inscrits (4)***Pour* : 1

Mme Emmanuelle Ménard.

**Scrutin public n° 645**

sur l'amendement n° 96 de Mme Simonnet après l'article 5 de la proposition de loi visant à protéger les logements contre l'occupation illicite (première lecture).

Nombre de votants : . . . . .	181
Nombre de suffrages exprimés : . . . . .	177
Majorité absolue : . . . . .	89
<i>Pour</i> l'adoption : . . . . .	35
<i>Contre</i> : . . . . .	142

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

**Groupe Renaissance (170)***Contre* : 57

M. David Amiel, M. Pieyre-Alexandre Anglade, M. Jean-Philippe Ardouin, M. Belkhir Belhaddad, M. Benoît Bordat, Mme Maud Bregeon, M. Anthony Brosse, Mme Anne Brugnera, Mme Émilie Chandler, Mme Mireille Clapot, Mme Laurence Cristol, M. Dominique Da Silva, M. Frédéric Descrozaille, Mme Nicole Dubré-Chirat, M. Jean-Luc Fugit, Mme Anne Genetet, M. Raphaël Gérard, Mme Olga Givernet, Mme Claire Guichard, M. Philippe Guillemand, M. Benjamin Haddad, Mme Laurence Heydel Grillere, Mme Servane Hugues, M. Guillaume Kasbarian, M. Michel Lauzzana, M. Pascal Lavergne, Mme Marie Lebec, M. Mathieu Lefèvre, Mme Patricia Lemoine, M. Jean-François Lovisolo, M. Louis Margueritte, M. Denis Masségli, Mme Graziella Melchior, M. Paul Midy, M. Nicolas Pacquot, Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, M. Patrice Perrot, Mme Anne-Laurence Petel, Mme Michèle Peyron, Mme Béatrice Piron, Mme Stéphanie Rist, M. Jean-François Rousset, M. Lionel Royer-Perreaut, M. Thomas Rudigoz, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Freddy Sertin, M. Charles Sitzenstuhl, M. Philippe Sorez, M. Bruno Studer, Mme Liliana Tanguy, Mme Sarah Tanzilli, M. Jean Terlier, Mme Huguette Tiegna, M. David Valence, M. Stéphane Vojetta, M. Lionel Vuibert et Mme Caroline Yadan.

*Non-votant(s)* : 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

**Groupe Rassemblement national (89)***Contre* : 45

M. Christophe Barthès, M. José Beaurain, M. Christophe Bentz, M. Pierrick Berteloot, M. Emmanuel Blairy, Mme Sophie Blanc, M. Frédéric Boccaletti, M. Frédéric Cabrolie, M. Victor Catteau, M. Roger Chudeau, Mme Caroline Colombier, Mme Annick Cousin, Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho, M. Jocelyn Dessigny, Mme Sandrine Dogor-Such, M. Nicolas Dragon, Mme Christine Engrand, M. Thierry Frappé, Mme Stéphanie Galzy, M. Frank Giletti, M. Christian Girard, M. José Gonzalez, M. Daniel Grenon,

M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Joris Hébrard, M. Timothée Houssin, M. Laurent Jacobelli, Mme Christine Loir, M. Aurélien Lopez-Liguori, M. Philippe Lottiaux, M. Alexandre Loubet, Mme Michèle Martinez, M. Kévin Mauvieux, M. Nicolas Meizonnet, M. Thomas Ménagé, M. Pierre Meurin, M. Serge Muller, Mme Mathilde Paris, M. Julien Rancoule, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Béatrice Roullaud, Mme Anaïs Sabatini, M. Emeric Salmon et M. Antoine Villedieu.

**Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)***Pour* : 22

Mme Ségolène Amiot, M. Carlos Martens Bilongo, M. Sylvain Carrière, M. Florian Chauche, Mme Sophia Chikirou, Mme Catherine Couturier, M. Sébastien Delogu, Mme Alma Dufour, M. Emmanuel Fernandes, Mme Sylvie Ferrer, Mme Rachel Keke, M. Antoine Léaument, Mme Sarah Legrain, M. William Martinet, Mme Marianne Maximi, Mme Nathalie Oziol, Mme Mathilde Panot, M. François Piquemal, M. Sébastien Rome, Mme Danielle Simonnet, Mme Andrée Taurinya et M. Léo Walter.

**Groupe Les Républicains (62)***Contre* : 12

Mme Emmanuelle Anthoine, Mme Valérie Bazin-Malgras, Mme Anne-Laure Blin, M. Hubert Brigand, Mme Josiane Corneloup, Mme Marie-Christine Dalloz, Mme Annie Genevard, M. Philippe Gosselin, M. Patrick Hetzel, M. Éric Pauget, M. Vincent Seitlinger et M. Jean-Pierre Vigier.

**Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)***Contre* : 15

M. Erwan Balanant, Mme Anne Bergantz, M. Laurent Croizier, M. Jean-Pierre Cubertafon, Mme Mathilde Desjonquères, M. Laurent Esquenet-Goxes, Mme Marina Ferrari, M. Bruno Fuchs, Mme Perrine Goulet, M. Cyrille Isaac-Sibille, M. Éric Martineau, Mme Sophie Mette, Mme Maud Petit, Mme Josy Poueyto et M. Frédéric Zgainski.

*Abstention* : 1

M. Hubert Ott.

*Non-votant(s)* : 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

**Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)***Pour* : 4

M. Mickaël Bouloux, M. Stéphane Delautrette, M. Inaki Echaniz et M. Gérard Leseul.

*Abstention* : 3

Mme Chantal Jourdan, Mme Fatiha Keloua Hachi et Mme Cécile Untermaier.

**Groupe Horizons et apparentés (30)***Contre* : 10

Mme Béatrice Bellamy, M. François Gernigon, M. François Jolivet, Mme Stéphanie Kochert, M. Luc Lamirault, M. Didier Lemaire, M. Thomas Mesnier, M. Philippe Pradal, M. Frédéric Valletoux et Mme Anne-Cécile Violland.

**Groupe Écologiste-NUPES (23)***Pour* : 8

Mme Christine Arrighi, Mme Cyrielle Chatelain, Mme Marie-Charlotte Garin, M. Jérémie Iordanoff, Mme Francesca Pasquini, Mme Sandra Regol, Mme Eva Sas et Mme Sabrina Sebaihi.

#### Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)

*Pour* : 1

M. Frédéric Maillot.

#### Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (20)

*Contre* : 2

Mme Béatrice Descamps et Mme Estelle Youssouffa.

#### Non inscrits (4)

*Contre* : 1

Mme Emmanuelle Ménard.

### Scrutin public n° 646

sur l'amendement n° 124 de M. Chenu après l'article 5 de la proposition de loi visant à protéger les logements contre l'occupation illicite (première lecture).

Nombre de votants : . . . . .	187
Nombre de suffrages exprimés : . . . . .	177
Majorité absolue : . . . . .	89
<i>Pour</i> l'adoption : . . . . .	49
<i>Contre</i> : . . . . .	128

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

#### Groupe Renaissance (170)

*Contre* : 59

M. David Amiel, M. Pieyre-Alexandre Anglade, M. Jean-Philippe Ardouin, M. Belkhir Belhaddad, M. Benoît Bordat, Mme Maud Bregeon, M. Anthony Brosse, Mme Anne Brugnera, Mme Émilie Chandler, Mme Mireille Clapot, Mme Laurence Cristol, M. Dominique Da Silva, M. Frédéric Descrozaille, Mme Nicole Dubré-Chirat, M. Jean-Luc Fugit, Mme Anne Genetet, M. Raphaël Gérard, M. Éric Girardin, Mme Olga Givernet, Mme Claire Guichard, M. Philippe Guillemard, M. Benjamin Haddad, Mme Laurence Heydel Grillere, Mme Servane Hugues, M. Guillaume Kasbarian, M. Michel Lauzzana, M. Pascal Lavergne, Mme Annaïg Le Meur, Mme Marie Lebec, M. Mathieu Lefèvre, Mme Patricia Lemoine, M. Jean-François Lovisololo, M. Louis Margueritte, M. Denis Masségia, Mme Graziella Melchior, M. Paul Midy, M. Nicolas Pacquot, Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, M. Patrice Perrot, Mme Anne-Laurence Petel, Mme Michèle Peyron, Mme Béatrice Piron, Mme Stéphanie Rist, M. Jean-François Rousset, M. Lionel Royer-Perreaut, M. Thomas Rudigoz, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Freddy Sertin, M. Charles Sitzenstuhl, M. Philippe Sorez, M. Bruno Studer, Mme Liliana Tanguy, Mme Sarah Tanzilli, M. Jean Terlier, Mme Huguette Tiegna, M. David Valence, M. Stéphane Vojetta, M. Lionel Vuibert et Mme Caroline Yadan.

*Non-votant(s)* : 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

#### Groupe Rassemblement national (89)

*Pour* : 46

M. Christophe Barthès, M. Romain Baubry, M. José Beaurain, M. Christophe Bentz, M. Pierrick Berteloot, M. Emmanuel Blairy, Mme Sophie Blanc, M. Frédéric Boccaletti,

M. Frédéric Cabroler, M. Victor Catteau, M. Roger Chudeau, Mme Caroline Colombier, Mme Annick Cousin, Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho, M. Jocelyn Dessigny, Mme Sandrine Dogor-Such, M. Nicolas Dragon, Mme Christine Engrand, M. Thierry Frappé, Mme Stéphanie Galzy, M. Frank Giletti, M. Christian Girard, M. José Gonzalez, M. Daniel Grenon, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Joris Hébrard, M. Timothée Houssin, M. Laurent Jacobelli, Mme Christine Loir, M. Aurélien Lopez-Liguori, M. Philippe Lottiaux, M. Alexandre Loubet, Mme Michèle Martinez, M. Kévin Mauvieux, M. Nicolas Meizonnet, M. Thomas Ménagé, M. Pierre Meurin, M. Serge Muller, Mme Mathilde Paris, M. Julien Rancoule, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Béatrice Roullaud, Mme Anaïs Sabatini, M. Emeric Salmon et M. Antoine Villedieu.

#### Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)

*Contre* : 24

Mme Ségolène Amiot, M. Carlos Martens Bilongo, M. Sylvain Carrière, M. Florian Chauche, Mme Sophia Chikirou, Mme Catherine Couturier, M. Hendrik Davi, M. Sébastien Delogu, Mme Alma Dufour, M. Emmanuel Fernandes, Mme Sylvie Ferrer, Mme Rachel Keke, M. Antoine Léaument, Mme Sarah Legrain, M. William Martinet, Mme Marianne Maximi, Mme Nathalie Oziol, Mme Mathilde Panot, M. François Piquemal, M. Sébastien Rome, M. Michel Sala, Mme Danielle Simonnet, Mme Andrée Taurinya et M. Léo Walter.

#### Groupe Les Républicains (62)

*Pour* : 2

Mme Valérie Bazin-Malgras et M. Hubert Brigand.

*Abstention* : 10

Mme Emmanuelle Anthoine, Mme Anne-Laure Blin, Mme Josiane Corneloup, Mme Marie-Christine Dalloz, Mme Annie Genevard, M. Philippe Gosselin, M. Patrick Hetzel, M. Éric Pauget, M. Vincent Seitlinger et M. Jean-Pierre Vigier.

#### Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)

*Contre* : 16

M. Erwan Balanant, Mme Anne Bergantz, M. Laurent Croizier, M. Jean-Pierre Cubertafon, Mme Mathilde Desjonquères, M. Laurent Esquenet-Goxes, Mme Marina Ferrari, M. Bruno Fuchs, Mme Perrine Goulet, M. Cyrille Isaac-Sibille, M. Éric Martineau, Mme Sophie Mette, M. Hubert Ott, Mme Maud Petit, Mme Josy Poueyto et M. Frédéric Zgainski.

*Non-votant(s)* : 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

#### Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)

*Contre* : 8

M. Mickaël Bouloux, M. Elie Califer, M. Stéphane Delautrette, M. Inaki Echaniz, Mme Chantal Jourdan, Mme Fatiha Keloua Hachi, M. Gérard Lesoul et Mme Cécile Untermaier.

#### Groupe Horizons et apparentés (30)

*Contre* : 10

Mme Béatrice Bellamy, M. François Gernigon, M. François Jolivet, Mme Stéphanie Kochert, M. Luc Lamirault, M. Didier Lemaire, M. Thomas Mesnier, M. Philippe Pradal, M. Frédéric Valleroux et Mme Anne-Cécile Violland.

#### Groupe Écologiste-NUPES (23)

*Contre* : 8

Mme Christine Arrighi, Mme Cyrielle Chatelain, Mme Marie-Charlotte Garin, M. Jérémie Iordanoff, Mme Francesca Pasquini, Mme Sandra Regol, Mme Eva Sas et Mme Sabrina Sebaihi.

#### Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)

*Contre* : 1

M. Frédéric Maillot.

#### Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (20)

*Contre* : 2

Mme Béatrice Descamps et Mme Estelle Youssouffa.

#### Non inscrits (4)

*Pour* : 1

Mme Emmanuelle Ménard.

### Scrutin public n° 647

sur l'amendement n° 111 de M. Berteloot après l'article 5 de la proposition de loi visant à protéger les logements contre l'occupation illicite (première lecture).

Nombre de votants : . . . . . 204

Nombre de suffrages exprimés : . . . . . 201

Majorité absolue : . . . . . 101

Pour l'adoption : . . . . . 53

Contre : . . . . . 148

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

#### Groupe Renaissance (170)

*Contre* : 70

M. David Amiel, M. Jean-Philippe Ardouin, M. Belkhir Belhaddad, M. Mounir Belhamiti, Mme Aurore Bergé, M. Benoît Bordat, Mme Pascale Boyer, Mme Maud Bregeon, M. Anthony Brosse, Mme Anne Brugnera, Mme Eléonore Caroit, Mme Émilie Chandler, Mme Laurence Cristol, M. Dominique Da Silva, M. Frédéric Descrozaillie, Mme Nicole Dubré-Chirat, M. Jean-Luc Fugit, Mme Anne Genetet, M. Raphaël Gérard, M. Éric Girardin, Mme Olga Givernet, Mme Charlotte Goetschy-Bolognese, Mme Claire Guichard, M. Philippe Guillemard, M. Benjamin Haddad, Mme Laurence Heydel Grillere, Mme Servane Hugues, M. Alexis Izard, M. Guillaume Kasbarian, Mme Brigitte Klinkert, M. Michel Lauzzana, M. Pascal Lavergne, Mme Constance Le Grip, Mme Annaïg Le Meur, Mme Marie Lebec, M. Vincent Ledoux, M. Mathieu Lefèvre, Mme Patricia Lemoine, M. Jean-François Lovisol, M. Sylvain Maillard, M. Bastien Marchive, M. Louis Margueritte, M. Denis Masségli, Mme Graziella Melchior, M. Paul Midy, M. Nicolas Pacquot, Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, M. Patrice Perrot, Mme Anne-Laurence Petel, Mme Michèle Peyron, Mme Béatrice Piron, Mme Stéphanie Rist, M. Jean-François Rousset, M. Lionel Royer-Perreaut, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Freddy Sertin, M. Charles Sitzenstuhl, M. Philippe Sorez, Mme Violette Spillebout, M. Bruno Studer, Mme Liliana Tanguy, Mme Sarah Tanzilli, M. Jean Terlier, Mme Prisca

Thevenot, Mme Huguette Tiegna, M. David Valence, Mme Annie Vidal, M. Stéphane Vojetta, M. Lionel Vuibert et Mme Caroline Yadan.

*Non-votant(s)* : 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

#### Groupe Rassemblement national (89)

*Pour* : 45

M. Christophe Barthès, M. José Beaurain, M. Christophe Bentz, M. Pierrick Berteloot, M. Emmanuel Blairy, Mme Sophie Blanc, M. Frédéric Boccaletti, M. Frédéric Cabrol, M. Victor Catteau, Mme Caroline Colombier, Mme Annick Cousin, Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho, M. Jocelyn Dessigny, Mme Sandrine Dogor-Such, M. Nicolas Dragon, Mme Christine Engrand, M. Frédéric Falcon, M. Thierry Frappé, Mme Stéphanie Galzy, M. Frank Giletti, M. Christian Girard, M. José Gonzalez, M. Daniel Grenon, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Joris Hébrard, M. Timothée Houssin, M. Laurent Jacobelli, Mme Christine Loir, M. Aurélien Lopez-Liguori, M. Philippe Lottiaux, M. Alexandre Loubet, M. Matthieu Marchio, Mme Michèle Martinez, M. Kévin Mauvieux, M. Nicolas Meizonnet, M. Thomas Ménagé, M. Pierre Meurin, Mme Mathilde Paris, M. Stéphane Rambaud, M. Julien Rancoule, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Béatrice Roullaud, Mme Anaïs Sabatini et M. Antoine Villedieu.

#### Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)

*Contre* : 24

Mme Ségolène Amiot, M. Carlos Martens Bilongo, M. Sylvain Carrière, M. Florian Chauche, Mme Sophia Chikirou, Mme Catherine Couturier, M. Hendrik Davi, M. Sébastien Delogu, Mme Alma Dufour, Mme Karen Erodi, M. Emmanuel Fernandes, Mme Sylvie Ferrer, Mme Rachel Keke, Mme Murielle Lepvraud, M. William Martinet, Mme Danièle Obono, Mme Nathalie Oziol, Mme Mathilde Panot, M. François Piquemal, M. Sébastien Rome, M. Michel Sala, Mme Danielle Simonnet, Mme Andrée Taurinya et M. Léo Walter.

#### Groupe Les Républicains (62)

*Pour* : 6

Mme Emmanuelle Anthoine, Mme Anne-Laure Blin, M. Dino Cinieri, M. Maxime Minot, M. Éric Pauget et M. Vincent Seitlinger.

*Contre* : 2

M. Hubert Brigand et M. Jean-Pierre Taïte.

*Abstention* : 3

Mme Valérie Bazin-Malgras, Mme Marie-Christine Dalloz et M. Patrick Hetzel.

#### Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)

*Contre* : 21

Mme Anne-Laure Babault, M. Erwan Balanant, Mme Anne Bergantz, M. Laurent Croizier, M. Jean-Pierre Cubertafon, M. Romain Daubié, Mme Mathilde Desjonquères, M. Laurent Esquenet-Goxes, Mme Marina Ferrari, M. Bruno Fuchs, Mme Perrine Goulet, M. Cyrille Isaac-Sibille, M. Éric Martineau, M. Jean-Paul Mattei, Mme Sophie Mette, Mme Louise Morel, M. Hubert Ott, Mme Maud Petit, Mme Josy Poueyto, M. Nicolas Turquois et M. Frédéric Zgainski.

*Non-votant(s) : 1*

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

**Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)**

*Contre : 5*

M. Elie Califer, M. Inaki Echaniz, Mme Chantal Jourdan, M. Gérard Leseul et Mme Cécile Untermaier.

**Groupe Horizons et apparentés (30)**

*Contre : 17*

M. Xavier Albertini, Mme Béatrice Bellamy, M. Thierry Benoit, Mme Agnès Carel, Mme Félicie Gérard, M. François Gernigon, M. François Jolivet, M. Loïc Kervran, Mme Stéphanie Kochert, M. Luc Lamirault, Mme Anne Le Hénanff, M. Didier Lemaire, M. Thomas Mesnier, Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback, M. Philippe Pradal, M. Frédéric Valletoux et Mme Anne-Cécile Violland.

**Groupe Écologiste-NUPES (23)**

*Pour : 1*

Mme Christine Arrighi.

*Contre : 6*

Mme Cyrielle Chatelain, Mme Marie-Charlotte Garin, Mme Francesca Pasquini, Mme Sandra Regol, Mme Eva Sas et Mme Sabrina Sebaihi.

**Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)**

*Contre : 1*

M. Frédéric Maillot.

**Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (20)**

*Contre : 2*

Mme Béatrice Descamps et Mme Estelle Youssouffa.

**Non inscrits (4)**

*Pour : 1*

Mme Emmanuelle Ménard.

**Scrutin public n° 648**

*sur l'amendement de suppression n° 75 de M. Peu et les amendements identiques suivants à l'article 1er A de la proposition de loi visant à protéger les logements contre l'occupation illicite (première lecture).*

Nombre de votants : . . . . . 219

Nombre de suffrages exprimés : . . . . . 219

Majorité absolue : . . . . . 110

Pour l'adoption : . . . . . 53

Contre : . . . . . 166

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

**Groupe Renaissance (170)**

*Pour : 6*

Mme Anne Brugnera, Mme Mireille Clapot, Mme Stella Dupont, Mme Michèle Peyron, Mme Cécile Rilhac et Mme Huguette Tiegna.

*Contre : 71*

Mme Sabrina Agresti-Roubache, M. David Amiel, M. Jean-Philippe Ardouin, M. Antoine Armand, M. Belkhir Belhaddad, M. Mounir Belhamiti, Mme Fanta Berete, Mme Aurore Bergé, M. Benoît Bordat, Mme Pascale Boyer, M. Anthony Brosse, Mme Danielle Brulebois, Mme Eléonore

Caroit, Mme Émilie Chandler, Mme Laurence Cristol, M. Dominique Da Silva, M. Frédéric Descrozaillie, Mme Nicole Dubré-Chirat, M. Jean-Luc Fugit, Mme Anne Genetet, M. Raphaël Gérard, M. Éric Girardin, Mme Charlotte Goetschy-Bolognese, Mme Claire Guichard, M. Pierre Henriot, Mme Laurence Heydel Grillere, Mme Servane Hugues, M. Alexis Izard, M. Guillaume Kasbarian, Mme Brigitte Klinkert, M. Michel Lauzzana, M. Pascal Lavergne, Mme Constance Le Grip, Mme Annaïg Le Meur, Mme Nicole Le Peih, Mme Marie Lebec, M. Vincent Ledoux, M. Mathieu Lefèvre, Mme Patricia Lemoine, M. Jean-François Lovisolo, M. Sylvain Maillard, M. Bastien Marchive, M. Louis Margueritte, M. Denis Masségli, Mme Graziella Melchior, Mme Lysiane Métayer, M. Benoit Mournet, M. Nicolas Pacquot, Mme Sophie Panonacle, Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, Mme Anne-Laurence Petel, Mme Béatrice Piron, M. Jean-Pierre Pont, Mme Stéphanie Rist, M. Jean-François Rousset, M. Lionel Royer-Perreaut, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Freddy Sertin, M. Charles Sitzenstuhl, Mme Violette Spillebout, M. Bruno Studer, Mme Liliana Tanguy, Mme Sarah Tanzilli, M. Jean Terlier, Mme Prisca Thevenot, M. David Valence, Mme Annie Vidal, M. Stéphane Vojetta, M. Lionel Vuibert, M. Éric Woerth et Mme Caroline Yadan.

*Non-votant(s) : 1*

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

**Groupe Rassemblement national (89)**

*Pour : 8*

Mme Sandrine Dogor-Such, Mme Christine Engrand, Mme Stéphanie Galzy, M. Christian Girard, Mme Michèle Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Stéphane Rambaud et Mme Béatrice Roullaud.

*Contre : 40*

M. Franck Allisio, M. Christophe Bentz, M. Pierrick Berteloot, M. Emmanuel Blairy, Mme Sophie Blanc, M. Frédéric Boccaletti, M. Frédéric Cabrolier, M. Victor Catteau, M. Roger Chudeau, Mme Caroline Colombier, Mme Annick Cousin, Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho, M. Jocelyn Dessigny, M. Nicolas Dragon, M. Frédéric Falcon, M. Thierry Frappé, M. Frank Giletti, M. José Gonzalez, M. Daniel Grenon, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Joris Hébrard, M. Timothée Houssin, M. Laurent Jacobelli, Mme Hélène Laporte, Mme Christine Loir, M. Philippe Lottiaux, M. Alexandre Loubet, M. Matthieu Marchio, M. Kévin Mauvieux, M. Nicolas Meizonnet, M. Thomas Ménagé, M. Serge Muller, Mme Mathilde Paris, Mme Caroline Parmentier, M. Kévin Pfeffer, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Anaïs Sabatini, M. Emeric Salmon et M. Antoine Villedieu.

**Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)**

*Pour : 21*

Mme Ségolène Amiot, M. Carlos Martens Bilongo, M. Sylvain Carrière, M. Florian Chauche, Mme Sophia Chikirou, Mme Catherine Couturier, M. Hendrik Davi, M. Sébastien Delogu, Mme Alma Dufour, Mme Karen Erodi, M. Emmanuel Fernandes, Mme Sylvie Ferrer, Mme Rachel Keke, Mme Murielle Lepvraud, M. William Martinet, Mme Danièle Obono, Mme Mathilde Panot, M. François Piquemal, M. Sébastien Rome, M. Michel Sala et M. Léo Walter.



**Groupe Les Républicains (62)***Contre* : 18

Mme Emmanuelle Anthoine, M. Thibault Bazin, Mme Valérie Bazin-Malgras, Mme Anne-Laure Blin, M. Hubert Brigand, M. Dino Cinieri, Mme Marie-Christine Dalloz, M. Julien Dive, Mme Virginie Duby-Muller, Mme Annie Genevard, M. Philippe Gosselin, M. Patrick Hetzel, Mme Véronique Louwagie, M. Maxime Minot, M. Éric Pauget, M. Nicolas Ray, M. Vincent Seitlinger et M. Jean-Pierre Taite.

**Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)***Pour* : 3

M. Éric Martineau, Mme Louise Morel et M. Nicolas Turquois.

*Contre* : 15

Mme Anne-Laure Babault, M. Erwan Balanant, Mme Anne Bergantz, M. Laurent Croizier, M. Romain Daubié, M. Laurent Esquenet-Goxes, Mme Marina Ferrari, M. Bruno Fuchs, Mme Perrine Goulet, M. Cyrille Isaac-Sibille, M. Jean-Paul Mattei, Mme Sophie Mette, M. Hubert Ott, Mme Maud Petit et M. Frédéric Zgainski.

*Non-votant(s)* : 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

**Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)***Pour* : 3

Mme Chantal Jourdan, M. Gérard Leseul et M. Hervé Saulignac.

**Groupe Horizons et apparentés (30)***Contre* : 17

M. Xavier Albertini, Mme Béatrice Bellamy, M. Thierry Benoit, Mme Agnès Carel, Mme Félicie Gérard, M. François Gernigon, M. François Jolivet, Mme Stéphanie Kochert,

M. Luc Lamirault, Mme Anne Le Hénanff, M. Didier Lemaire, Mme Lise Magnier, M. Thomas Mesnier, Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback, M. Philippe Pradal, M. Frédéric Valletoux et Mme Anne-Cécile Violland.

**Groupe Écologiste-NUPES (23)***Pour* : 11

Mme Christine Arrighi, M. Julien Bayou, Mme Cyrielle Chatelain, Mme Marie-Charlotte Garin, M. Jérémie Iordanoff, Mme Francesca Pasquini, M. Jean-Claude Raux, Mme Sandra Regol, Mme Eva Sas, Mme Sabrina Sebaihi et M. Aurélien Taché.

**Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)***Pour* : 1

M. Frédéric Maillot.

**Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (20)***Contre* : 4

Mme Béatrice Descamps, M. Paul Molac, M. Benjamin Saint-Huile et Mme Estelle Youssouffa.

**Non inscrits (4)***Contre* : 1

Mme Emmanuelle Ménard.

**MISES AU POINT****(Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du règlement de l'Assemblée nationale)**

Mme Josy Poueyto a fait savoir qu'elle avait voulu « voter pour ».

Mme Sandrine Dogor-Such et Mme Béatrice Roullaud ont fait savoir qu'elles avaient voulu « voter contre ».